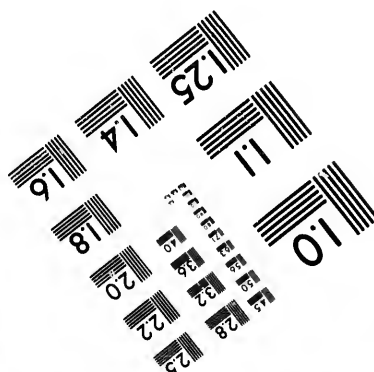
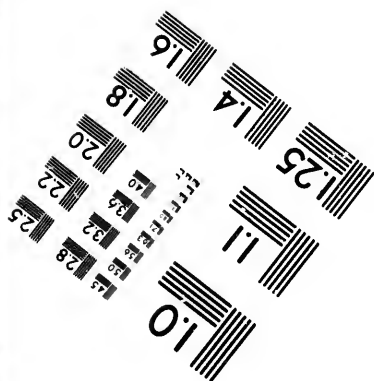
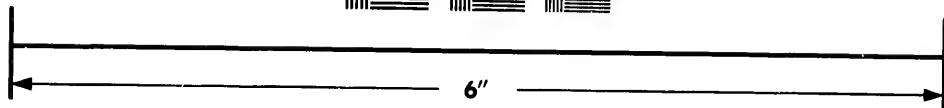
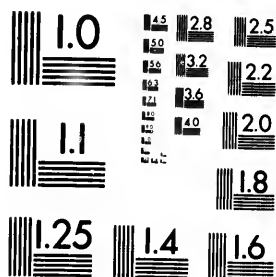


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983



Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

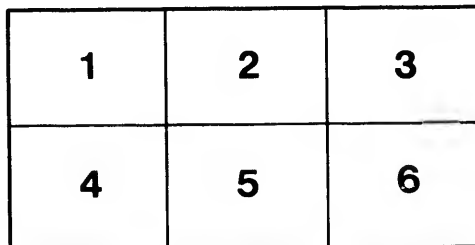
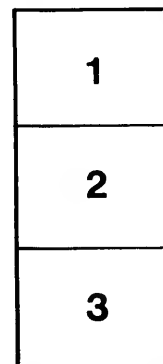
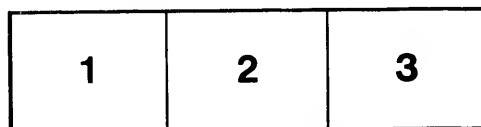
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ire
détails
es du
modifier
ger une
filmage

ées

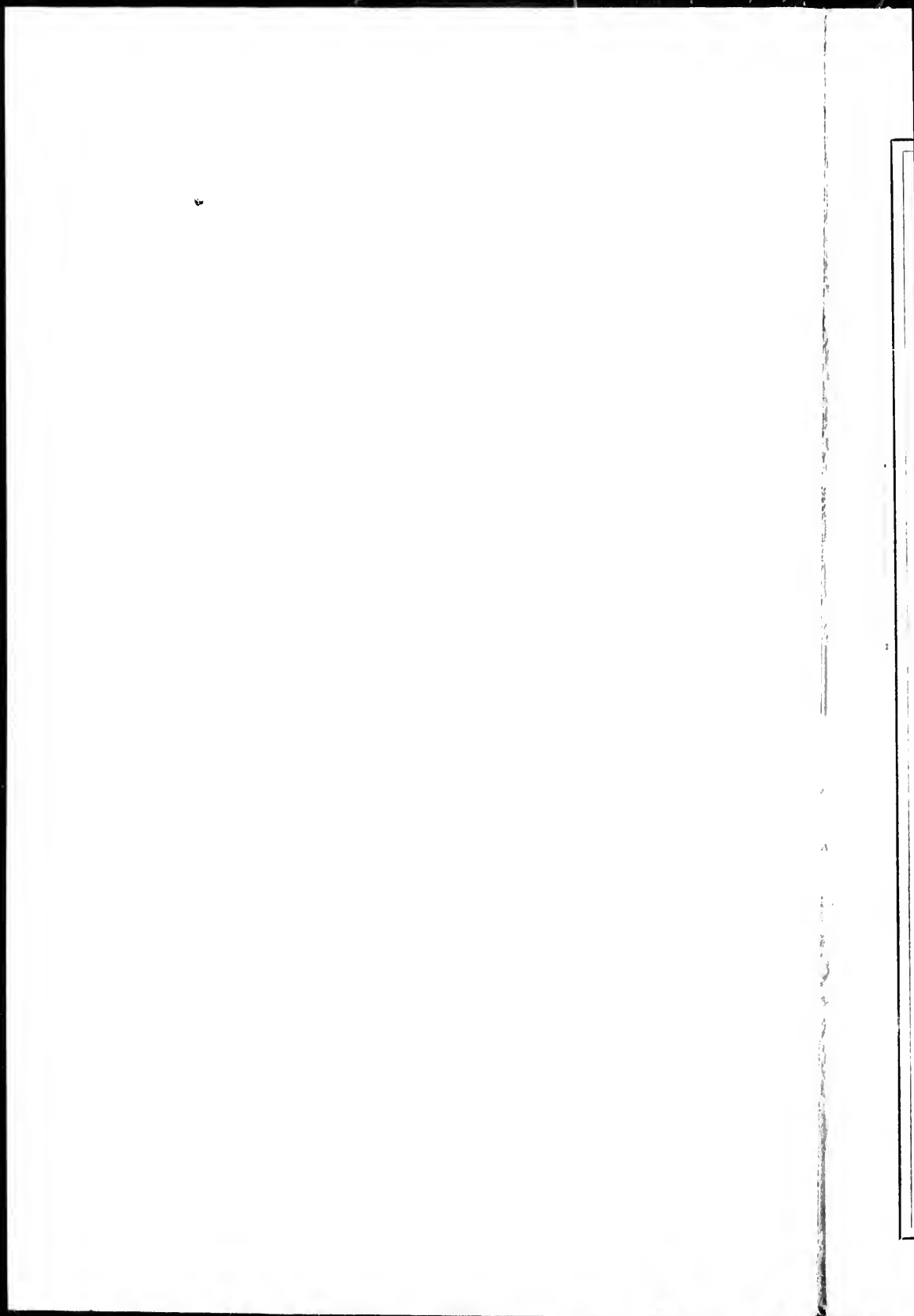
ire

by errata
ed to

ent
ne pelure,
açon à



32X



SOUVENIRS

DU

4 NOVEMBRE 1864

DÉDIÉS AUX

ANCIENS ÉLÈVES DU SÉMINAIRE DE STE. THÉRÈSE.

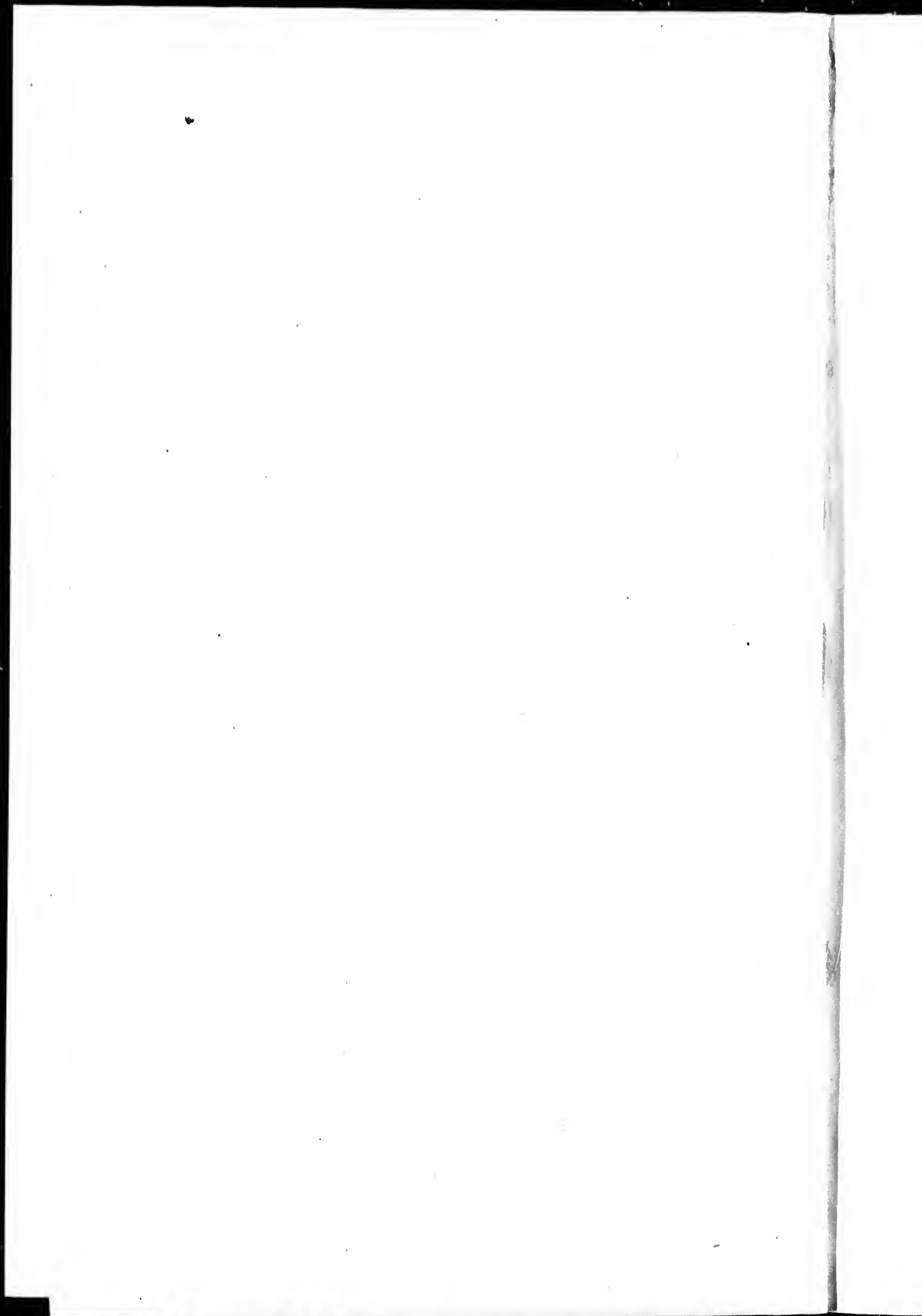


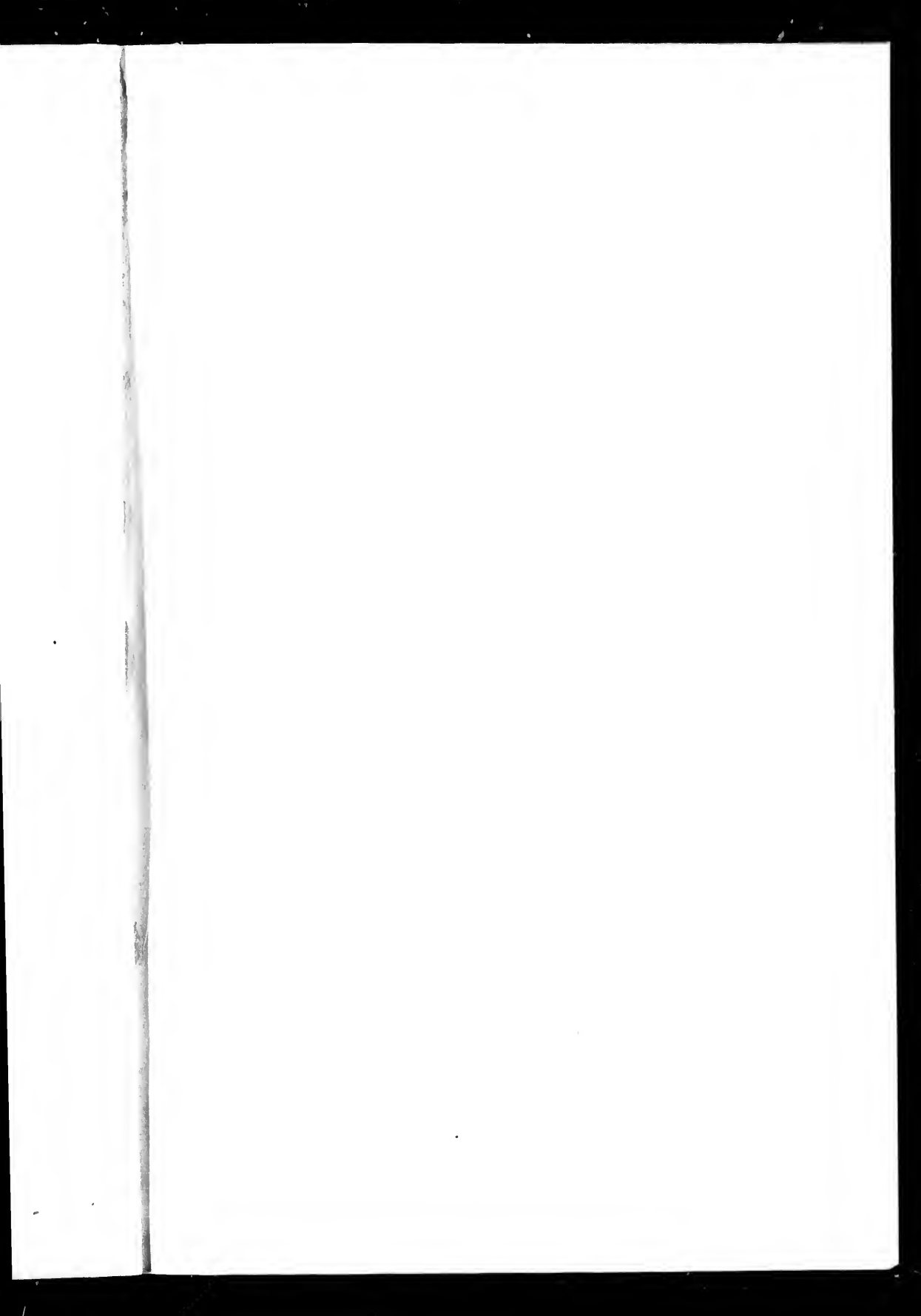
MONTREAL

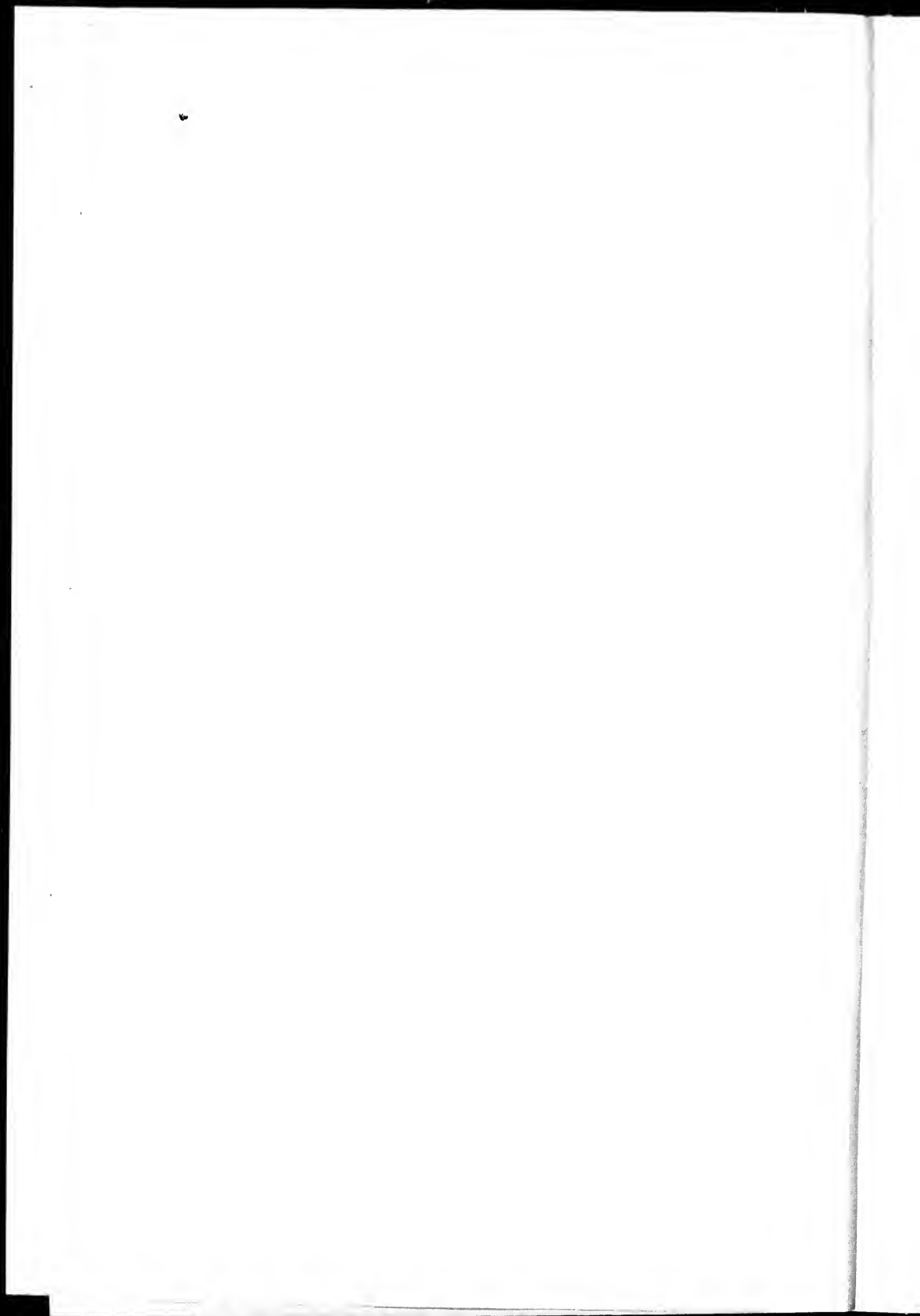
EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

Nos. 6, 8 et 10, Rue St. Vincent.

1865







SOUVENIRS

DU

4 NOVEMBRE 1864

DÉDIÉS AUX

ANCIENS ELEVES DU SEMINAIRE DE STE. THERESE.



MONTREAL

EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

Nos. 6, 8 et 10, Rue St. Vincent.

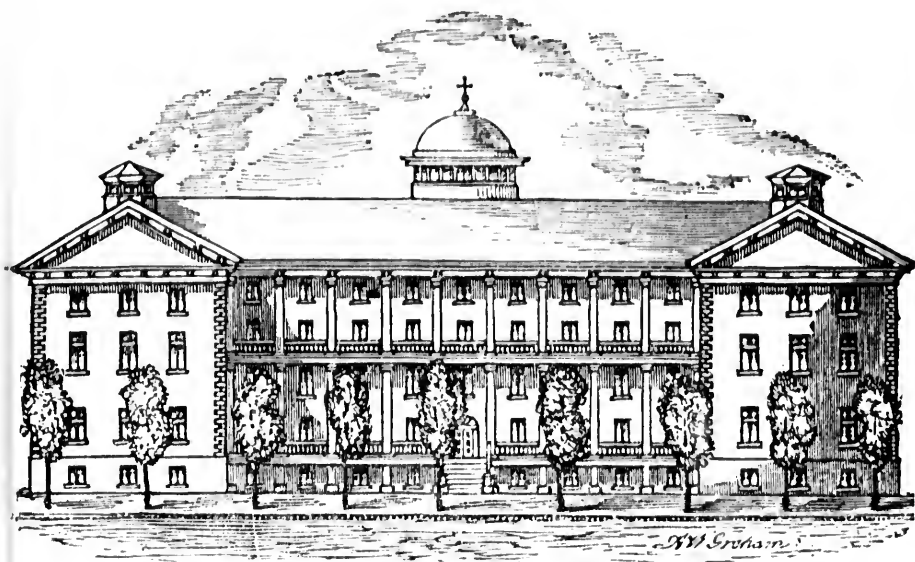
1865

EX 112

D79

112





SOUVENIRS DU 4 NOVEMBRE 1864

DÉDIÉS AUX

ANCIENS ÉLÈVES DU SÉMINAIRE DE STE. THÉRÈSE.

I.

Reconnaissance,—mémoire du cœur.

INAUGURATION DU MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE DE
M. DUCHARME.

I

Le séminaire de Ste. Thérèse vient de rendre un hommage solennel à la mémoire de son fondateur. Dans cette église où M. Ducharme exerça pendant trente-quatre ans le ministère pastoral et qui semble retentir encore du bruit de sa parole, un monument vient de lui être érigé, pour rappeler à tous ses œuvres et ses vertus.

C'était un acte de justice ; car M. Ducharme mérite à plus d'un titre la reconnaissance publique. Il a passé sa vie dans les humbles fonctions de curé et d'instituteur de la jeunesse ; mais le bien qu'il a fait est resté après lui : ses travaux ont produit et ne cessent de produire encore des fruits abondants, qui s'étendent au pays tout entier.

Ce monument élevé à sa mémoire a été inauguré le 4 novembre, jour de la St. Charles, patron de M. Ducharme. Les anciens élèves du séminaire, conviés à cette fête de famille, s'étaient empressés de s'y rendre en grand nombre, malgré les intempéries de la saison. Plusieurs membres de nos premières maisons d'éducation avaient bien voulu s'associer aussi à cet hommage de la reconnaissance. On remarquait MM. A. Légaré et Maingui, du séminaire de Québec ; MM. Lenoir et Sorin, de St. Sulpice ; le Père Recteur du collège Ste. Marie de Montréal, Monsieur le Principal de l'école normale Jacques-Cartier, etc.

Avant de donner, sur cette terre, la part de gloire due aux hommes qui ont bien mérité de la religion et de la patrie, il faut, autant qu'il est en nous, leur assurer le repos pour l'autre vie. S'ils espient dans les feux vengeurs de la justice divine ces taches qui se trouvent encore dans la vie la plus pure, il faut leur ouvrir, par la prière, le lieu du rafraîchissement et de la paix. C'est pour accomplir ce pieux devoir que l'inauguration du monument eut lieu par un service solennel, chanté par un élève de M. Ducharme, M. C. Dubé, curé de St. Martin. Avant l'absoute, un autre élève de M. Ducharme, M. George Thibault, curé de Longueuil, rappela dans la chaire les mérites de ce prêtre vénéré. Il prit pour texte ces paroles de Mathathias mourant à ses fils : *Mementote operum patrum, quæ fecerunt in generationibus suis, et accipietis gloriam magnam, et nomen æternum*, et appliquant ce texte à la circonstance qui réunissait ses nombreux auditeurs, il redit d'une voix émue les titres qu'avait M. Ducharme à la reconnaissance de la paroisse et du séminaire. Il montra le pasteur dévoué à ses ouailles, infatigable dans son zèle, prêchant à sa paroisse et de parole et d'exemple ; l'ami de la jeunesse, qui fut un père pour les enfants confiés à ses soins et s'imposa tant de sacrifices pour mener à bonne fin une œuvre qu'il avait entreprise pour la gloire de la religion et de son pays.

Le monument dont nous venons de parler est dû à la munificence des anciens élèves du séminaire et des paroissiens de Ste. Thérèse. Il est en marbre blanc, et mesure six pieds de hauteur,

en y comprenant la croix dont il est surmonté. Il porte l'inscription suivante :

HIC JACET
 ILLUST. AC REV. JOSEPHUS CAROLUS DUCHARME
 ARCHIPRESBYTER,
 SEXTUS A STA. THERESIA PAROCHUS,
 QUI PER XXXIV ANNOS PASTORALE MUNUS
 EXPLEVIT
 CURA SINGULARI ET PRUDENTIA ;
 IDEMQUE, STUDIOS.E JUVENTUTIS AMANTISSIMUS,
 MULTO LABORE ET SUMPTU PROPRIO
 H UJUSCE PAROCHIE SEMINARIUM
 CREAVIT.
 SIMPLEX MORIBUS AC VITA,
 LINGUA PARITER ET OPERE EGREGIUS,
 PASTOR OVIBUS, MAGISTER DISCIPULIS CARISSIMUS,
 LUCTU COMMUNI OBIT,
 DIE XXV MARTII, A. D. MDCCCLIII,
 OETAT. LXVII AN.
 R. I. P.

(Écho du Cabinet de Lecture, 15 Nov. 1864.)

II

Les élèves actuels du séminaire de Ste. Thérèse n'ont pas connu M. Ducharme, mais ils jouissent du fruit de ses travaux : ils ont donc appris à prononcer son nom avec amour et respect. Il existe parmi eux une société littéraire qui porte le nom d'Académie St. Charles, pour rappeler, dans le même souvenir, et le fondateur et le patron du séminaire. La fête de St. Charles est donc une double fête pour les membres de cette société. Aussi, avaient-ils préparé pour ce jour une séance académique qui fut suivie avec beaucoup d'intérêt. Il y eut réception d'aspirants et de candidats à l'académie : les jeunes lauréats, au milieu des applaudissements, vinrent recevoir les insignes de leur grade, les uns la palme verte

brodée sur soie blanche, les autres la palme jaune sur soie verte : symboles de l'espérance qui fait luire à leurs yeux la riante perspective du fauteuil académique. Un académicien qui voyait briller pour la première fois la croix d'honneur sur sa poitrine, fit son discours de réception : après avoir remercié ses nouveaux confrères de l'honneur qu'ils venaient de lui accorder, il développa cette pensée, qu'il est nécessaire pour la haute culture intellectuelle de joindre l'étude des lettres à l'étude des sciences. Puis un travail sur l'éloquence de M. Ducharme, déclamé par le secrétaire et le président de l'académie, MM. P. Larocque et J. B. Proulx, vint terminer la séance. Dans ce tableau rapide, plusieurs assistants reconnurent les traits de l'orateur qu'ils avaient autrefois entendu, et ils sentirent se réveiller dans leur âme quelque chose des émotions du passé.

Entre ces discours, divers morceaux de musique et de chant avaient été exécutés par les élèves. Voici, du reste, le programme de la séance :

CHANT D'ORPHÉON—DOUZE HEURES DANS LA CITÉ (ZIMMERMAN).

—
RÉCEPTION DES ASPIRANTS ET DES CANDIDATS A L'ACADÉMIE.

—
RÉCEPTION DE L'ACADÉMICIEN, H. LECOURT.

DISCOURS DU RÉCIPIENDAIRE—RÉPONSE DU PRÉSIDENT.

—
PIANO—DUO A HUIT MAINS.

—
M. DUCHARME, ORATEUR — DISCOURS DU SECRÉTAIRE ET DU PRÉSIDENT.

—
PIANO—DUO PAR T. VIAU ET A. DUVAL.

—
CHANT D'ORPHÉON—BONNE NUIT! NOCTURNE ITALIEN (NAEGELI).

ur soie verte :
a riante pers-
voyait briller
itrine, fit son
aux confrères
veloppa cette
ellectuelle de
is un travail
rétaire et le
Proulx, vint
rs assistants
fois entendu,
ose des émo-

et de chant
e programme

ZIMMERMAN).

ACADÉMIE.

URT.

U PRÉSIDENT.

L.

(NAEGELI).

II.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ¹

DE

M. D U C H A R M E .

Omne opus electum justificatur : et qui
operator illud, honorabitur in illo.

Toute œuvre sainte sera reconnue : et celui qui l'a faite
sera honoré par elle. (Eccle. XIV, 21.)

I

La Providence suscite à toutes les époques, et selon les besoins, des hommes de son choix. Elle leur souffle ses desseins, les presse en quelque sorte ; et, dociles à cette mission providentielle, ils accomplissent, avec des moyens faibles en apparence, des œuvres étonnantes pour le bien de la religion et, partant, des sociétés. A ces génies bienfaisants qui apparaissent, de temps en temps, comme des anges à la terre, elle donne un esprit d'abnégation, de dévouement et de sacrifice ; et on les voit se consumer avec bonheur pour le bien de leurs semblables. C'est dans le sein de l'Église catholique, dans le sacerdoce de son Chef invisible, que l'on rencontre surtout ces vrais philanthropes, qui se sacrifient pour le soulagement de toutes les misères de l'humanité, non seulement par des travaux personnels, mais encore par des œuvres qui doivent leur survivre et porter les mêmes bienfaits aux générations les plus reculées. Ainsi, en remontant à l'origine des diverses institutions

¹ Cette notice fut préparée lors du décès de M. Ducharme, et est restée, jusqu'à ces derniers temps, inédite. La circonstance actuelle lui donnant une nouvelle opportunité, l'auteur la livre au public avec quelques additions, mais en conservant les dates. Le lecteur voudra bien se reporter à cette époque, afin de tout concilier.

de bienfaisance et d'éducation, l'on trouve presque constamment quelque humble prêtre qui, sans autres ressources que sa charité et son zèle, donne la vie à ces œuvres merveilleuses que nous admirons dans le monde catholique.

Tel est, en particulier, le beau, le glorieux spectacle qu'offre, depuis deux siècles et demi, l'Église du Canada. Pauvre à sa naissance des biens terrestres, ne comptant, dans sa milice sainte, qu'un petit nombre de sujets, elle s'est multipliée à travers toute sorte d'obstacles, et elle a la gloire d'avoir produit de ces hommes bienfaisants, qui ont élevé, avec des peines incroyables, et ces hospices de charité où les souffrances corporelles trouvent un secours prompt et intelligent, et ces asiles précieux où la jeunesse canadienne reçoit avec bonheur le pain de la science et les leçons de la vertu. Le pays sait, en particulier, la dette de reconnaissance contractée envers les Girouard, les Painchaud, les Labelle, etc., qui l'ont doté de si importants établissements. Leur mémoire est partout en vénération ; leur nom est chéri, loué et béni. Qu'il nous soit permis de leur associer aujourd'hui le vénérable fondateur du Séminaire de Ste. Thérèse, dont nous allons rapidement esquisser la vie et les travaux.

II

M. Charles-Joseph Ducharme naquit à Lachine, le 10 janvier 1786. Il était fils du capitaine Dominique Ducharme, qui rendit d'importants services sous l'administration bénie de Sir George Prevost. Placé de bonne heure au collège de Montréal, il se dégoûta bientôt des études et entra dans une maison de commerce. Il aimait à rappeler cette circonstance de sa vie, où il apprit, quoique jeune, à connaître le monde pour le dédaigner. Au bout de trois ans, pendant lesquels il avait entretenu des rapports intimes avec ses maîtres, il entra de nouveau au collège, bien décidé, cette fois, à y terminer son cours d'études. Doué d'un esprit vif et d'une mémoire prodigieuse, il se fit bientôt remarquer parmi ses jeunes confrères. Sa docilité, sa modestie, l'aménité de son caractère, lui gagnèrent en peu de temps l'estime et l'affection de ses maîtres. Ses succès, surtout en *littérature*, furent remarquables ; il montra pour cette partie des études un goût prononcé et un véritable talent ; il composa même à cette époque plusieurs pièces de vers qui lui valurent des éloges flatteurs.

Il termina son cours d'études en 1811.

Décidé à entrer dans l'état ecclésiastique, il fut appelé au séminaire de Québec pour y suivre le cours de théologie. Il fut en même temps chargé de la surveillance des écoliers. Cette ancienne et vénérable maison renfermait alors, comme toujours, des élèves destinés à jouer un grand rôle dans l'Église et dans la société; on y remarquait, entr'autres, le vénérable évêque de Montréal, Mgr. Ignace Bourget; feu l'hon. juge Bédard..... Ces éminents personnages n'ont jamais oublié depuis les bontés du jeune régent.

En octobre 1814, Mgr. Plessis, malgré les craintes qu'inspirait au jeune clerc sa modestie, lui conféra l'ordre sacré de la prêtrise, et le nomma immédiatement au vicariat de St. Laurent, près Montréal. Les infirmités continuelles du vénérable M. Caseneuve, alors curé de cette importante paroisse, firent retomber sur le jeune vicaire tout le fardeau du ministère. Il le porta avec un zèle infatigable. Ce fut là que se manifesta son talent oratoire; et les anciens de cette paroisse racontent encore aujourd'hui, avec émotion, les vives impressions que faisait sur eux sa parole puissante. Deux ans après, en septembre 1816, M. Ducharme fut nommé à la cure de Ste. Thérèse de Blainville, paroisse nouvelle, avec une population disséminée sur une grande étendue de territoire, et où tout était à créer. C'était un vaste champ pour son zèle: il ne faillit point à sa mission.

La paroisse de Ste. Thérèse, comme la plupart des paroisses nouvelles, était composée de familles venues de toutes les parties du pays, étrangères les unes aux autres, et n'ayant conséquemment entre elles aucun de ces liens qui rendent en quelque sorte solidaires les habitants d'une même localité; aussi y régnait-il beaucoup de désordres. M. Ducharme, en y arrivant, s'insinua habilement dans les esprits, gagna bientôt la confiance, inspire un meilleur esprit public; et, après quelques années d'exhortations pressantes et de zèle prudent, il a la consolation de voir sa paroisse tout autre qu'elle n'était et complètement régénérée. L'église inachevée était on ne peut plus pauvre, le presbytère à peine habitable, les enfants sans école. Par des efforts courageux, et en contribuant lui-même toujours généreusement, il parvient à achever son église; il se bâtit, en grande partie à ses frais, un presbytère, élève des maisons d'école, entretient les maîtres, et donne, presque gratuitement, l'éducation à un grand nombre d'enfants.

Cependant, le protestantisme prend ombrage du zèle de ce prêtre généreux; il va même jusqu'à mettre au jour le plan d'une académie. Alors, le digne pasteur, craignant pour son troupeau, entre-

prend de s'emparer de l'éducation. Après avoir donné le jour aux nombreux devoirs de sa charge, il consacre ses veilles à former de jeunes maîtres ; bientôt il peut les associer à ses travaux ; et alors commence, à proprement parler, le collège de Ste. Thérèse.

Le premier cours d'études complet fait dans cette institution naissante, après avoir été plusieurs fois interrompu, fut terminé en 1837. Trois élèves, après un examen subi devant Mgr. Bourget, alors coadjuteur, furent admis à la tonsure, et deux d'entre eux, feu M. Duquet et M. George Thibault, laissés à M. Ducharme pour continuer les classes sous sa direction. Le nombre des élèves augmentant, M. Ducharme en logea une partie dans une maison qu'il venait d'acheter, et bientôt après, il agrandit pour la même fin son presbytère. C'est ainsi qu'il transformait, pour le bien de l'éducation, ses propres appartements en salles d'études et de classes, afin de recevoir un plus grand nombre d'élèves, au milieu desquels aimait à vivre ce véritable ami de la jeunesse.

Pour répondre à tant et de si belles œuvres, M. Ducharme s'imposait toutes sortes de privations et se soumettait à des sacrifices de tous genres. Il n'avait pour domestique qu'une vieille femme ; sa nourriture était moins que commune ; il portait de méchants habits, souvent raccommodés de ses mains ; une simplicité pauvre régnait dans tout son ameublement. Toutes ces privations, il les supportait avec joie ; il en plaisantait spirituellement, il affectait même d'en eacher le mérite aux yeux du monde, par le tour original qu'il savait y mettre.

III

Quelques détails plus intimes sur ces premiers temps du séminaire de Ste. Thérèse, qui comprennent à peu près les vingt premières années de son existence, plairont, pensons-nous, particulièrement aux anciens élèves. *Forsan, et hæc olim meminisse juvabit.*

La discipline était toute paternelle ; c'était vraiment la vie de famille. M. Ducharme était un père au milieu de ses enfants ; un père trop bon sans doute, car il commandait sans exiger une stricte obéissance ; ses ordres n'étaient pas méprisés, mais on ne les regardait pas comme irrévocables. Il ne pouvait croire aux manquements de ses enfants ; se sentant incapable de punir, il cherchait à excuser les fautes. Le plus grand châtement qu'il infligeât était un regard sévère, un reproche, une verte semonce. Toutefois, le ciel

n'était pas toujours sans nuages dans cette vie de famille. M. Ducharme était d'un caractère vif et irritable; dans les moments sombres, il prenait feu à la plus légère contradiction. Alors, c'était la tempête. Si un sujet impassible pouvait supporter la bourrasque, le torrent se faisait un passage, et la vague soulevée retombait bientôt: de même, quand le nuage qui recèle la foudre, se décharge à la rencontre du conducteur électrique, le ciel redevient calme et serein, et réjouit de nouveau le regard. Quelques-uns (entr'autres feu M. J. Berthiaume, qui, dans sa trop courte existence, nous a tant édifiés comme écolier, comme ecclésiastique et comme prêtre), sachant par expérience combien tout ce bruit était inoffensif, avaient le bon esprit de laisser sur eux tomber l'orage, et ensuite ils jouissaient tout à leur aise de la bonne humeur, de la gaieté, de l'extrême amabilité qui succédait.

Les récréations étaient agréables; comme des frères qui sympathisent bien ensemble, nous nous amusions sans gêne ni contrainte. En été, c'étaient les promenades au jardin, à *la source, au petit bois*. Ces deux dernières avaient un caractère et des charmes particuliers. L'on se partageait en petites bandes; M. Ducharme se joignait à l'une d'elles: c'était celle dont les sujets lui allaient davantage. Arrivés à l'endroit désigné, l'on se désaltérait à l'onde pure, chacun prenait son siège sur le gazon, à l'ombre des vieux ormes, des érables, etc., et la conversation commençait. Les plaisanteries, les bons mots, les railleries même avaient leur cours. Les joies, les chagrins, les projets d'avenir, tout était exposé et discuté. L'on parlait bien aussi un peu du monde et des grandes choses qui s'y accomplissent; chacun se mêlait d'apprécier les hommes et les choses du temps: l'on jugeait; et ces appréciations, ces jugements, portés par des imberbes, en folâtrant, eurent, plus d'une fois, une influence sérieuse sur l'esprit de nos confrères.

En hiver, le champ était plus rétréci; les amusements étaient peu variés et devenaient monotones. Alors, oubliant notre dignité, nous nous permettions furtivement quelques irruptions dans la cuisine. Là, en présence de la vieille servante, ou de son successeur en office, et quelquefois même avec eux, nous échangeions maints propos, nous faisons des remarques, des plaisanteries qui, tout en détruisant la monotonie de nos longues soirées, avaient le tort de sentir un peu trop ce qu'on appelle le régime égalitaire. Quelquefois, nous avions la bonne fortune d'y rencontrer un mendiant; c'était une excellente aubaine: les questions, les quolibets, joints aux tiraillements, pleuvaient sur le pauvre homme; il n'avait pas même le temps d'y répondre; et quand sa chère mais rude moitié

ne nous surprenait point à ce manège, nous nous amusons joliment. Nous en étions quittes pour lui jeter quelques sous, ou lui donner un repas qu'il dégustait d'une façon bien étrange.

Le soir, pendant cette saison des longues nuits, plusieurs se réunissaient auprès de M. Ducharme et lisaient. Généralement cette lecture intéressait; on y choisissait de préférence les ouvrages sur Bonaparte: c'est que Napoléon était le héros de prédilection de M. Ducharme. Il se procurait, autant qu'il lui était possible, les ouvrages qui le concernaient, et il connaissait assez bien son histoire. Il ne pouvait souffrir qu'on lui trouvât des défauts, et bien venu était celui qui se faisait son admirateur. C'était réellement son faible, au point que des hommes habiles ont profité de cette disposition pour se concilier ses bonnes grâces.

Les jours de congé, nous obtenions la permission de sortir, d'aller même dans nos familles, et il n'était pas rare de voir partir, dès la veille, deux ou trois élèves s'acheminant à pied vers le toit paternel, tantôt à St. Laurent, à Ste. Rose, tantôt ailleurs. Ces longues marches, faites avec toute l'imprudence de la jeunesse, eurent quelquefois de funestes résultats.

M. Ducharme aimait la vie champêtre, les bois, la solitude des forêts; c'est là qu'il passait le plus agréablement son temps, surtout aux premiers et aux derniers jours de la belle saison. L'aspect varié de la nature, la chute des feuilles, ou bien la verdure, les premières fleurs, le chant des oiseaux, et plus encore, le calme majestueux de nos grandes forêts, l'impressionnait, l'élevait, et lui fournissait les plus douces jouissances. Il aurait voulu y demeurer toujours, ou, au moins, transporter ces jouissances auprès de son habitation. Pour y suppléer, il employait les congés de l'automne et du printemps à planter des arbres. Les élèves, armés des instruments nécessaires, allaient eux-mêmes au bois, arrachaient les jeunes érables, et revenaient les transplanter avec ordre et symétrie autour de l'établissement. M. Ducharme conduisait les travaux, et souvent même y prenait part. Il a ainsi donné aux élèves l'idée et le goût des plantations, et l'on doit à son initiative ces grandes plantations qui ont été exécutées plus tard, et qui font déjà l'ornement du séminaire de Ste. Thérèse.

Pendant plusieurs années, M. Ducharme coucha dans un dortoir, avec une partie des élèves. Il faisait lui-même la prière du soir, montait le premier, et se retirait dans sa modeste alcôve, comme le plus jeune des enfants. Il était le premier levé, récitait ses petites heures, terminait promptement sa toilette, faisait le

réveil, surveillait comme un jeune ecclésiastique, et présidait à la prière et à la méditation.

M. Ducharme mangeait au réfectoire commun, avec les élèves. Le matin, il se tenait debout et prenait peu. C'était souvent le temps où il faisait usage de son *conducteur électrique*. A midi, il dinait bien ; mais dans tous ses repas, il régnait une grande frugalité. Les mets, préparés par une vieille servante ou un domestique maladroit, laissaient souvent à désirer ; il témoignait du mécontentement à cause des élèves, et prenait pour lui la plus mauvaise part. On comprend qu'alors personne ne songeait à murmurer. Et puis, il faisait passer un léger stimulant, l'appétit s'éveillait, et chacun savourait encore gaiement le brouet de *St. Antoine*.

Comme on l'a déjà observé, M. Ducharme fut obligé de former ses premiers maîtres ; c'étaient des enfants de la paroisse. Les MM. Piché furent ceux à qui il donna les premières leçons, et qui firent ensuite l'école et les classes sous sa direction. Ils avaient acquis beaucoup d'aptitude pour l'enseignement, et savaient faire marcher de front et avec succès plusieurs classes à la fois. Plus tard, M. Duquet, interrompant son cours, leur venait en aide pour les élèves plus avancés. Il fit pendant plusieurs années les belles-lettres et la rhétorique. M. G. Thibault, en terminant son cours, fut chargé des classes inférieures. Pour le temps et les moyens dont on disposait, ces classes étaient assez bien faites. L'on n'avait pas, comme aujourd'hui, réussi à donner à chaque élève trois ou quatre professeurs, mais le zèle chez les uns et la bonne volonté chez les autres suppléaient un peu à ce que la gêne du chef obligeait de souffrir.

Les élèves pensionnaires, dont le nombre augmentait rapidement, étaient forcément divisés pour les récréations et les études. Les plus jeunes logeaient au vieux collège ; c'était une ancienne maison que M. Ducharme avait fait restaurer, peindre en jaune et environner d'arbres, et qui présentait alors un joli coup-d'œil. Elle était sur sa terre, à quelques pas seulement au nord du collège actuel. Les autres élèves, plus avancés, demeuraient au presbytère. Ils étaient peu surveillés ; chacun faisait ses devoirs ; c'était à peu près la mesure du temps que l'on consacrait à l'étude : après quoi, on s'amusait. Celui qui voulait faire davantage devait se retirer à l'écart, ou travailler au milieu du bruit. Cependant les choses ne se faisaient pas mal ; il y avait en rhétorique, sous M. Duquet, beaucoup d'émulation, et pour l'époque, les élèves firent une bonne année.

M. Ducharme a fait souvent la classe pour remplacer les maîtres malades ou absents ; il s'est même chargé de classes régulières : la

rhétorique, la philosophie intellectuelle. Il a presque toujours fait la théologie, dès qu'il a eu des ecclésiastiques. L'on comprend qu'il ne pouvait se préparer pour tant de choses. Aussi le voyait-on quelquefois chercher avec les élèves le sens d'une phrase, la solution d'une difficulté, la valeur d'une proposition. Cependant il étonnait toujours par les ressources de son esprit, de son imagination et de sa mémoire. Les explications, les conseils, les avis de MM. Roux, Roque et autres anciens du collège de Montréal, revenaient à propos à son souvenir, et lui étaient encore d'un grand secours.

Notre fondateur montra beaucoup de tact dans le choix des sujets qu'il s'attachait. Tant de prêtres sont, sous ce rapport, victimes de leur charité, que l'on est surpris qu'il ait éprouvé si peu de mécomptes. Plusieurs lui ont dû l'éducation ; et quand on a connu MM. Duquet, Berthianne et quelques autres qu'il a ainsi protégés, on voit combien il fut heureux dans ses choix ; aussi plusieurs personnes compétentes en ont-elles souvent exprimé leur étonnement.

M. Ducharme ne faisait presque point de visites, et n'en recevait que très-peu. Ses rapports avec sa famille étaient bien rares ; son père ne le visita presque point. A la vérité, l'originalité de ces caractères était peu faite pour aller ensemble. Ses frères virent le voir, mais sa manière de recevoir les dames qui les accompagnaient ne les engagea guère à renouveler leurs visites.

Rien n'était plus amusant que les originalités qu'il racontait de son vieux père, sans manquer, bien entendu, au respect qu'il lui devait. Je ne sais s'il exagérait : ses contemporains prétendent que non ; mais il ne tarissait point sur ce sujet. Il narrait très-bien ; sa parole était toujours facile, et ces traits de famille le mettaient singulièrement en belle humeur.

Ses confrères le visitaient peu ; les seuls qu'il voyait furent MM. Brunet, curé de St. Martin, dont la mémoire est encore en si grande vénération ; M. Bélaire, de Ste. Rose, et M. St. Germain, de St. Laurent. Ils se donnaient rendez vous plusieurs fois l'année, et formaient, à cause de la haute idée que l'on avait d'eux, une réunion réellement imposante. La vie pauvre qu'il menait, sa table, son ameublement le mettaient mal à l'aise avec ses hôtes ; il amusait bien par ses réparties, sa bonne conversation, mais son embarras était trop apparent pour qu'il ne fût pas senti par ses visiteurs ; aussi devenaient-ils de plus en plus rares. Il n'était à l'aise qu'avec ses enfants, dans sa maison, à ses occupations de tous les jours.

C'est là qu'étaient concentrées ses pensées, ses affections, je dirais même son être tout entier.

Cette vie de famille était bien en effet la seule qu'il pût supporter. Un règlement sévère, des exercices réguliers, un genre de vie tracé à l'avance et dont il n'aurait pu dévier, ne lui eut pas convenu. Aussi, quand sa maison eut pris des développements, que les élèves se furent multipliés, qu'il fallût les soumettre à des règlements que réclamait impérieusement la moralité, il souffrit beaucoup; il lui semblait qu'ils n'étaient plus ses enfants, qu'on les lui enlevait, qu'ils étaient persécutés. De fait, ses habitudes étaient brisées, ses liens de famille détruits; il n'était plus père..... Il était supérieur: ce titre semblait l'éloigner de ses enfants; il se plaignait: c'est la nature de l'homme; il est toujours faible par quelque chose. M. Ducharme avait été nécessaire pour édifier, créer; ses qualités l'avaient admirablement servi; il était bien fait pour cela. Quand il fallut suivre les développements de son œuvre, la faire grandir, il n'y était pas propre; ces mêmes qualités étaient des obstacles. D'autres furent obligés de continuer ce qu'ils auraient peut-être été impuissants à créer.

IV

Depuis vingt-quatre ans, le digne curé travaillait seul, dans une paroisse de près de quatre mille âmes, et donnait le mouvement et la vie aux œuvres étonnantes qui s'élevaient devant lui, lorsqu'en 1840, il reçut un auxiliaire dévoué dans la personne de M. Joseph Duquet, qui devint après lui supérieur du séminaire de Ste. Thérèse. Ce fut à ses yeux une belle récompense de ses longues fatigues que de pouvoir les partager avec ce jeune prêtre, premier élève de sa maison, qu'il avait formé dès ses plus jeunes années, qu'il affectionnait comme son fils, et qu'il s'était constamment efforcé de remplir de son zèle et d'animer de son esprit.

L'année suivante, Mgr. de Montréal voulant reconnaître plus solennellement le mérite de M. Ducharme, et lui témoigner comment il appréciait ses travaux, érigea canoniquement son établissement en Petit Séminaire, conformément au décret du Concile de Trente, par un Mandement en date du 18 décembre 1841. Ce fut le 21 janvier suivant qu'eut lieu la cérémonie de l'Institution. Mgr. de Montréal officiait pontificalement; vingt-cinq des élèves, après avoir, autant que possible, examiné leur vocation et revêtu l'habit

ecclésiastique, environnaient l'autel, s'offrant généreusement au Seigneur, et le prenant pour leur héritage. Après l'évangile, M. Billandèle, alors directeur du Grand Séminaire, monta en chaire, et adressa à la nombreuse assemblée de prêtres et de fidèles une de ces tendres allocutions qu'il sait si bien, dans l'occasion, tirer de son cœur. Après avoir rappelé les grâces obtenues pour l'Église de Montréal en ce jour mémorable du 21 janvier, il ajouta que l'établissement de ce Petit Séminaire à Ste. Thérèse allait être une source nouvelle de bénédictions pour le diocèse ; qu'il était destiné à élever dans la piété et les lettres humaines ceux surtout qui se destinent à l'état ecclésiastique ; qu'il serait un asile où les jeunes élèves du sanctuaire iraient mettre leur innocence à l'abri des dangers du monde, et un berceau où ils suceraient pour ainsi dire avec le lait, les vertus de leur saint état. Il félicita M. Ducharme en particulier, puis le diocèse et tout le clergé du bien qui devait découler pour la religion de ce séminaire et des espérances qu'il faisait concevoir. Ayant été lui-même plusieurs années à la tête d'un semblable établissement en France, l'orateur sentit ses entrailles s'émouvoir à ce spectacle qui lui rappelait de si précieux souvenirs, et il sut faire passer dans l'âme de ses auditeurs les sentiments, les émotions dont il était tout pénétré. Ce fut un beau jour pour Ste. Thérèse, et M. Ducharme se sentit plus que jamais encouragé par cette haute approbation dans l'œuvre qu'il avait si laborieusement entreprise. Aussi, dès ce moment, cette maison, encore peu connue, prit rang parmi les premières institutions du pays. Depuis cette époque, le séminaire de Ste. Thérèse, fidèle aux intentions de son fondateur et du premier pasteur du diocèse, à poursuivre constamment le but principal : former avant tout des élèves pour le sanctuaire. Il a passé par bien des épreuves, comme il arrive souvent au début des œuvres entreprises pour la gloire de Dieu. L'habit ecclésiastique, que les élèves ont porté d'abord, a été insensiblement remplacé par l'ancien costume écolier ; mais les règlements, la discipline, la direction, tout l'ensemble de la vie intérieure de la maison, n'ont pas cessé de garder le même caractère, et de tendre à la même fin.

Malgré tout ce qu'il avait fait pour l'éducation dans sa paroisse, M. Ducharme ne se crut pas encore quitte envers elle. A plusieurs reprises, il avait établi des écoles de filles, mais elles avaient peu répondu à ses désirs ; il résolut donc de confier cette partie importante de la jeunesse à des religieuses. Mais alors, absorbé par les soins de son œuvre principale, le collège, il chargea de la réalisation du projet louable celui qu'il se plaisait à nommer son *alter ego*,

et l'appuyant de son influence, il assura le succès de cette belle entreprise qu'il eut le bonheur de voir terminée dès 1847. Et aujourd'hui, ce magnifique établissement, confié aux soins de la Congrégation de Montréal, donne une éducation soignée à plus de 150 élèves, et est une des plus belles maisons qu'elles aient à la campagne.

Pour revenir à l'œuvre qui était l'objet constant de ses pensées et le but principal de tous ses travaux, le séminaire de Ste. Thérèse, les additions qui y avaient été faites précédemment avaient pu suffire jusqu'en 1846. A cette époque, cet établissement prit un tel développement que les édifices à son usage devinrent insuffisants pour les nouveaux besoins. M. Ducharme, de concert avec M. Duquet, résolut de faire un dernier effort pour donner à son institution une base plus solide et des dimensions plus larges. Comptant d'abord sur ses propres épargnes, puis sur le secours de sa paroisse et l'aide de la législature provinciale qu'il avait jusque-là refusé de demander, et ayant obtenu une charte d'incorporation, il jeta les fondements du séminaire actuel, qu'il n'a pas eu la consolation de voir achevé.

Ce fut au milieu de cette grande entreprise, qui devait être le couronnement de trente années de travaux incessants, qu'il sentit sérieusement les atteintes de la maladie qui le conduisit au tombeau. Depuis assez longtemps, il en éprouvait parfois des symptômes, qui se manifestaient par des étourdissements et des affaïssesments subits; mais la force de son tempérament lui faisait, pour ainsi dire, seconder ces attaques en quelques heures; chaque fois, cependant, un pressentiment pénible en faisait craindre le retour.

En février 1848, M. Ducharme éprouva une nouvelle attaque de paralysie; celle-ci, plus forte que les autres, laissa sur lui des traces sensibles: ses forces furent altérées; le côté gauche demeura affecté; et, par intervalles, il avait beaucoup de difficulté à parler. Cependant, les affaires de sa maison se multipliaient, et malgré une activité étonnante dans un prêtre de plus de soixante-deux ans, il ne pouvait y répondre convenablement. Dans ces circonstances, il comprit le besoin de se débarrasser sur d'autres d'un fardeau trop lourd pour ses infirmités. Pour un cœur sensible comme le sien, il fut bien pénible de cesser de gouverner sa paroisse et ses chers enfants; mais il sentit que des œuvres qui lui coûtaient toute une vie de travaux ne pouvaient être négligées: il fit le sacrifice de ses affections et acquit ainsi un nouveau titre à la reconnaissance de son pays.

Depuis, ces attaques se renouvelèrent plusieurs fois; notamment

en février 1849, en mai et en septembre 1851. Cette dernière lui paralysa complètement le côté gauche, et lui laissa une plus grande difficulté à parler. Il s'affaiblissait insensiblement, sans paraître souffrir, lorsque, le 23 mars 1853, vers midi, il fut frappé de nouveau violemment; il tremblait de tous ses membres; une sueur froide et abondante baignait ses habits; alors on jugea prudent de lui administrer les secours de la religion. Les soins du médecin diminuèrent un peu le danger de son état. Cependant les mêmes attaques se répétèrent à de courts intervalles jusqu'au soir du lendemain, où il entra en agonie, sans avoir recouvré la connaissance. Enfin, le 25, Vendredi-Saint, à 3h. 20m. du matin, il rendit doucement le dernier soupir.

Ainsi s'éteignit cet homme de Dieu, ce prêtre si dévoué aux intérêts de son bon Maître, le jour même où, tous les ans, il rappelait, avec tant de force et d'onction, les souffrances et la mort de l'Homme-Dieu. Il avait été deux ans vicaire à St. Laurent, trente-quatre ans curé de Ste. Thérèse de Blainville, et trois ans et demi retiré dans son séminaire avec le titre de Supérieur.

Les funérailles eurent lieu le lundi 28. Une foule immense, venue de Montréal et des campagnes, se pressait pour rendre les derniers devoirs à ce bienfaiteur commun; un grand nombre de prêtres, parmi lesquels on remarquait quelques anciens du sanctuaire, les représentants des communautés enseignantes, beaucoup de ses élèves, environnaient le cercueil.

Mgr. Bourget, évêque de Montréal, qui s'était rendu sur les lieux dès le lendemain du décès, officiait pontificalement. Après la célébration des Saints Mystères, le digne prélat monta en chaire et, dans une touchante allocution, il rappela les vertus sacerdotales du vénérable défunt; énuméra ses longs travaux et ses pénibles sacrifices; puis s'adressant à ses restes inanimés, il le remercia, au nom de la religion et du pays, des services signalés qu'il avait rendus à l'une et à l'autre; exprima l'espoir de le revoir revivre dans ses enfants, ses successeurs; enfin, lui fit ses adieux, ceux du clergé qu'il avait édifié, de sa paroisse et de ses chers élèves. Des larmes d'attendrissement mouillèrent alors tous les yeux. Quelques instants après, le caveau de l'église recevait cette dépouille précieuse, et la terre se refermait sur elle.

Pasteur dévoré de zèle, M. Ducharme montra toujours la plus tendre sollicitude pour les besoins de son troupeau, et un sincère attachement pour ses paroissiens. Plusieurs fois, des situations plus avantageuses, humainement parlant, lui furent offertes ; il les refusa pour s'attacher à son église de Ste. Thérèse et à ses premiers enfants, dont il ne pouvait plus se séparer. Observateur rigide de la résidence, il veillait toujours, comme la sentinelle, auprès de ses ouailles. Exprimant très-facilement sa pensée, parlant un langage pur et aisé, il intéressait et attachait ceux qui avaient l'avantage de l'entendre. En chaire, une voix nette et flexible, un geste expressif et naturel, une imagination brillante le faisaient admirer. Sa parole, tantôt douce et insinuante, tantôt fondroyante et terrible, savait remuer fortement les cœurs, entraîner les masses et faire pleurer et trembler les pécheurs. Aussi était-il compté, et à bon droit, parmi les meilleurs orateurs sacrés que possède l'Église du Canada.

Curé habile, il gouvernait sa paroisse comme un père gouverne une bonne famille ; les divisions y étaient depuis longtemps inconnues. Adroit à manier les esprits, sachant aussi céder à propos, il eut pour lui, dans toutes les entreprises, l'unanimité de ses paroissiens ; et ces braves gens, bien différents de leurs ancêtres, étaient devenus des modèles de paix, de bonne harmonie et d'entente cordiale.

Ce n'est pas pourtant que ses rapports avec eux fussent fréquents et faciles ; ils étaient, au contraire, courts et sévères. Assis à son bureau, ou sur son fauteuil, dans un angle de son appartement, il donnait le signal d'entrer à celui qui frappait, et répondait presque invariablement au bonjour qu'il lui adressait par la question : —Qu'est-ce que c'est, mon enfant ? Il ne se levait point, n'offrait pas de siège, traitait l'affaire en quelques mots, et expédiait son homme par un bonjour quelquefois répété et toujours significatif. Il fallait des affaires extraordinaires ou des personnages importants pour changer ce cérémonial. Et les gens, considérant sans doute son âge, ses services, ne murmuraient point. On peut croire, d'ailleurs, qu'il avait débuté autrement, et que cette manière s'était introduite insensiblement et qu'elle était devenue si ordinaire qu'on n'y faisait plus attention. Quoiqu'il en soit, il se tenait constamment à

distance de ses paroissiens, qui ne le voyaient guère qu'à l'autel, au confessionnal et en chaire. Une apparence austère, des traits animés et sévères inspiraient un respect mêlé de crainte.

Du reste, dans la vie privée, M. Ducharme était gai et agréable ; sa conversation enjouée et pleine d'esprit, ses réparties adroites et fines, un caractère d'originalité piquante faisaient aimer et rechercher sa société.

Pendant son éducation, M. Ducharme avait pris des leçons de musique ; il avait pour cet art d'agrément un goût prononcé joint à des dispositions naturelles excellentes. Il possédait une voix très-agréable et une connaissance suffisante du chant musical ; aussi, l'illustre évêque Plessis éprouvait-il un vif plaisir à l'entendre dans ses fêtes pontificales ; et les anciens de la vieille cité se rappellent encore les accents mélodieux du jeune ecclésiastique du séminaire de Québec.

M. Ducharme aimait à encourager tous les talents ; ses courts loisirs, il les consacrait à l'enseignement de la musique ; et ainsi, sous forme de passe-temps, il eut le talent et le bonheur de former plusieurs habiles musiciens.

Un jour se présente à lui un jeune homme, d'un extérieur commun, mais cachant, sous une humble enveloppe, un vrai génie. Il demande à être admis dans sa maison. M. Ducharme, avec son tact ordinaire, aperçoit dans ce jeune homme, malgré l'embarras de ses manières, quelque chose de peu ordinaire. Il l'accueille avec bonté, et l'applique surtout à étudier le mécanisme de quelques instruments de musique, le piano, l'orgue. Aidé de quelques livres et de rares leçons de son bienfaiteur, il parvint à deviner le mécanisme compliqué de ces instruments, et réussit, après plusieurs essais, à en construire quelques-uns. Voilà à qui le pays doit de posséder aujourd'hui, dans la personne de M. Joseph Casavan, un facteur d'orgues canadien dont le talent est admiré dans les instruments des églises d'Ottawa, de St. Jean, de Ste. Martine et de quelques autres.

M. Ducharme était d'une taille au-dessus de la moyenne, et d'une constitution forte. Malgré ses austérités et la vie dure qu'il menait, il avait conservé assez d'embonpoint ; son teint était animé, ses yeux vifs, les traits de son visage réguliers et délicats ; sa figure imposante et noble inspirait le respect.

Ce nom vénérable, ne fût-il pas gravé sur le marbre, ne saurait périr ; il laisse des monuments éternels de son zèle pour l'éducation et de son amour pour l'Église. Les établissements qu'il a fondés, et qu'il a cimentés par tant de sueurs et de fatigues, porteront ses

bienfaits aux générations les plus reculées, et immortaliseront sa mémoire. De son vivant même, il lui a été donné d'en contempler les fruits, puisqu'avant sa mort, il a pu compter déjà trente et un prêtres et douze clercs formés dans sa maison, et cent quatre vingts élèves y recevant annuellement une éducation complète.

Puisse cet héritage précieux, recueilli par ses enfants, pour le bien de la société religieuse et civile, ne cesser jamais de donner, à l'une et à l'autre, la science avec la vertu.

NOTE.—La paroisse de Ste. Thérèse fut érigée en 1789, et la première messe y fut célébrée le 7 octobre de cette année. Elle fut formée des habitants établis sur la rive nord des Mille-Iles et sur les deux rives de la Rivière-aux-Chiens, desservis jusqu'alors à St. Eustache. Une maison en pierre, bâtie sur le terrain qu'occupe le presbytère actuel, servit de presbytère et de chapelle jusqu'au 15 octobre 1807. Ce jour-là, fut ouverte au culte l'église, bâtie en pierre brute, longue de 120 pieds et large de 44, avec deux chapelles latérales et un clocher. De cette église, il ne reste plus aujourd'hui que le rond-point. L'année suivante, les habitants du Pays-lin, aujourd'hui St. Janvier, furent attachés à Ste. Thérèse.

M. Ducharme a été le sixième curé de cette paroisse. Voici les noms de ses prédécesseurs :

- M. François Hébert, de 1789 à 1792 ;
- M. Gabriel Arsenault, de 1792 à 1802 ;
- M. Taschereau, de 1802 à 1809 ;
- M. J. B. Latjns, de 1809 à 1814 ;
- M. J. Besserer, de 1814 à 1816.

L. D.

III.

M. DUCHARME, ORATEUR.

M. J. C. Ducharme, le fondateur du séminaire de Ste. Thérèse, est mort il y a déjà plusieurs années. Il s'est fait peu de bruit sur sa tombe, mais sa mémoire est demeurée chère à tous ceux qui l'ont connu ; son nom est toujours répété avec amour et respect par ceux qui, après Dieu, lui sont redevables du bienfait de l'éducation. Aujourd'hui, ses élèves et ses amis viennent de lui élever un monument de leur reconnaissance dans cette même église de Ste. Thérèse où ils entendirent tant de fois sa parole aimée. Ce marbre est là pour redire à tous que M Ducharme fut un pasteur zélé, un ami dévoué de la jeunesse ; et un tel éloge se confirme de lui-même dans ces lieux tout remplis de ses œuvres. Ce marbre rappelle encore que M. Ducharme ne fut pas moins éloquent dans ses discours qu'il était grand et généreux dans ses œuvres ; mais pour plusieurs peut-être, cet éloge semblera moins attester le mérite réel de l'orateur que la bienveillante reconnaissance de ses auditeurs, et ne réveillera d'autre idée que celle d'un bon curé, dont la parole se faisait écouter avec plaisir dans cette église où reposent aujourd'hui ses restes.

Le talent de M. Ducharme mérite cependant plus que ce souvenir. Si l'éloquence consiste à manier habilement les esprits, à remuer fortement les cœurs, à triompher des passions ; si l'orateur, comme l'ont défini les anciens, est cet homme de bien, habile dans l'art de persuader, M. Ducharme était orateur ; il l'était dans toute la force et la beauté du mot. Et puisqu'il employa pour Dieu ce talent qu'il avait reçu de lui, il ne doit pas être frustré de la part de gloire

qui lui revient, même devant les hommes. En honorant le prêtre, le pasteur, l'ami de la jeunesse, il ne faut pas oublier l'orateur. C'est à nous surtout, qui jouissons de ses travaux, qui sommes appelés à continuer son œuvre, à en partager le mérite et l'honneur; c'est à nous qu'il appartient de recueillir et de conserver, comme un précieux héritage, tous les titres qui doivent perpétuer la mémoire de M. Ducharme. Voilà la pensée qui a déterminé ce travail; il avait été fait pour être lu dans une fête de famille: l'auteur se décide à le publier, malgré la répugnance que lui inspire l'idée de pouvoir être soupçonné, comme un moine, *de travailler pour son couvent*.

I

M. Ducharme n'a rien écrit qui puisse servir à apprécier son talent oratoire. Peu lui importait que l'avenir lui réservât la louange ou le blâme, la gloire ou l'oubli: il parlait comme l'oiseau chante, sans s'inquiéter si sa voix retentira dans le lointain, si l'écho répétera ses accents. D'ailleurs, eût-il laissé quelque discours écrit, c'eût été un monument bien imparfait de son éloquence; car il n'eût pu se laisser lui-même dans son œuvre, et c'était lui-même qu'il fallait entendre, qu'il fallait voir pour saisir la portée de son talent. Pour nous donc qui ne pouvons l'évoquer du tombeau ni ranimer sa voix éteinte pour jamais, il nous manque pour ce travail une partie des matériaux nécessaires; des souvenirs, des impressions affaiblies par le temps, voilà tout ce qui nous reste pour étudier un orateur, pour comprendre le caractère de son éloquence. Puissent ces traits, recueillis çà et là dans les mémoires, donner, réunis ensemble, une esquisse assez exacte encore, tout incomplète qu'elle doive être nécessairement!

M. Ducharme avait reçu de la nature toutes les qualités qui font l'orateur: une conception vive, une imagination brillante, une sensibilité exquise, une mémoire qui lui permettait de retenir tout ce qu'il avait lu. Il y avait dans tout son extérieur quelque chose de noble et d'imposant: sa figure était singulièrement expressive, son regard animé, sa voix forte, vibrante et harmonieuse. Aussi le travail eût-il peu de part au développement de son talent: il se trouva orateur presque à son insu. Dès la jeunesse, il sembla prédestiné aux succès de l'éloquence. Au collège, ses confrères, qui avaient appris à le connaître dans la conversation et la dispute,

croyaient voir en lui un futur avocat; mais la Providence avait sur lui d'autres vues : il fut prêtre, et chargé du ministère pastoral, il trouva dans la chaire une carrière aussi belle qu'il pouvait la désirer pour son talent. Les intérêts de Dieu et le zèle pour le salut des âmes devaient l'inspirer bien autrement que les affaires du Barreau.

La paroisse de St. Laurent eut les prémices de son sacerdoce et de son éloquence. Transféré de ce vicariat à la cure de Ste. Thérèse, au milieu d'obstacles qui devaient paralyser son ministère, il ne cessa de prêcher dans son église. Tous les dimanches et les fêtes le trouvaient, lui, fidèle à son devoir de pasteur, et ses paroissiens avides de recevoir de sa bouche le pain de la parole divine. Il prêchait souvent plusieurs fois par jour et par semaine; ni la fatigue, ni les indispositions ne pouvaient l'empêcher. Les rhumes du printemps et de l'automne, qu'il semblait chercher par le peu de soin qu'il prenait de lui-même, n'étaient point un obstacle pour lui : c'était une occasion de parler avec plus de force et plus longtemps qu'à l'ordinaire.

Nulle part il ne paraissait plus à l'aise qu'en chaire : on sentait qu'il était là sur son terrain. Aussi la prédication, loin d'être pour lui une tâche laborieuse et pénible, faisait, au contraire, sa joie et son bonheur : s'en abstenir eut été le plus grand, le plus difficile des sacrifices. Et comment eut-il pu se résigner au silence ? La parole coulait de ses lèvres comme le ruisseau coule de sa source ; c'était pour lui un besoin irrésistible de communiquer ses idées et ses sentiments. Il était de ces hommes auxquels Dieu a donné l'instinct de l'éloquence, avec la mission de diriger leurs semblables vers la vérité et la vertu.

D'un autre côté, M. Ducharme s'était habitué à la chaire, comme on s'habitue au théâtre ordinaire de ses succès. Il aimait à se trouver en face de son auditoire, à voir cette foule, muette et attentive, qui subissait l'empire de sa parole, qui se tenait suspendue à ses lèvres par la charme doux et puissant de la persuasion !

Rien n'était négligé, dans l'église de Ste. Thérèse, pour relever la splendeur des offices religieux : ni la belle musique, ni la richesse des décorations, ni la pompe des cérémonies ; mais, après Dieu, ce qui attirait surtout les fidèles, c'était M. Ducharme ; il était lui-même le plus bel ornement de son église, et l'on préférerait sa voix à la plus douce musique. Les paroissiens venaient au sermon comme à une fête, sûrs qu'ils étaient d'y retrouver leur prédicateur favori. Ils ne se lassèrent jamais de l'entendre, et après de

longues années, tout habitués qu'ils fussent à sa parole, ils le préféreraient encore à tout autre : on comprend que ce n'est pas un médiocre éloge pour un curé aussi prodigue de sermons que l'était M. Ducharme ! Quand de jeunes prêtres, ses élèves, purent prêcher à leur tour : "C'est bien, c'est bien, mais ce n'est pas comme le père," se disaient les gens en branlant la tête d'une manière significative. Aujourd'hui encore, M. Ducharme est resté dans l'esprit des anciens comme l'idéal du prédicateur, et personne n'a pu le faire oublier.

Son éloquence a laissé d'autres souvenirs encore. Quand il prêchait dans les paroisses voisines, c'était un événement. Nous avons vu qu'il avait été vicaire à St. Laurent : ce fut un deuil général quand il partit de là pour Ste. Thérèse. Quelqu'un aurait volontiers, disait-il, donné sa paire de bœufs pour garder *un si bon prédicateur*. Il ne fut jamais oublié dans cette paroisse, et c'est de là que vinrent à son collège les premiers élèves étrangers : les bons habitants se faisaient une joie de lui confier leurs enfants, comme si l'écho de la parole du maître eût dû naturellement éveiller dans l'élève l'instinct de l'éloquence !

Frappé des succès que M. Ducharme avait dans la chaire, Mgr. l'évêque de Montréal l'invita deux fois à l'accompagner dans sa visite pastorale. La visite ne se faisait pas alors comme aujourd'hui : c'était une véritable mission qui durait souvent plusieurs jours. M. Ducharme avait donc là un vaste champ pour son éloquence : aussi justifia-t-il partout la haute idée qu'on avait conçue de son talent, et plus d'une paroisse conserva longtemps son souvenir.

Quel était maintenant le caractère de cette éloquence ? C'était d'abord la spontanéité. Je l'ai dit, notre orateur avait été formé par la nature : le travail ne paraissait pas dans ses discours, car il ne s'y trouvait pas. M. Ducharme improvisait : je ne sais s'il lui arriva jamais d'écrire et d'apprendre par cœur. Les occupations et les fatigues de son ministère auraient suffi pour le dispenser de ce soin, lors même que ses goûts naturels ne l'eussent pas porté à s'en affranchir. Dans les premières années, il préparait ses instructions par la lecture et l'étude ; plus tard, quand il eut un répertoire assez riche d'idées, il se contentait de se mettre quelques instants en présence de son sujet, et de réunir les pensées principales qui devaient lui servir de jalons sur la route ; pour le reste, il s'abandonnait à l'inspiration du moment, et l'auditoire ne se trouvait pas plus mal de cette méthode, qui allait parfaitement à l'orateur. Une nature telle que la sienne n'était pas d'humeur à se plier au joug de la méditation sérieuse ; et

d'ailleurs, ce travail lent et pénible lui était peu nécessaire. Les facultés heureuses dont il était doué pouvaient suppléer à tout. Ce n'était pas à lui à craindre de voir les idées et les mots lui manquer à point nommé : les idées se pressaient dans son esprit, les mots accouraient en foule dans sa mémoire ; il n'avait guère que l'embarras du choix. Du reste, M. Ducharme connaissait la nature de son talent : il sentait qu'un plan bien arrêté, des phrases préparées d'avance étaient moins propres à le guider qu'à l'embarrasser dans sa marche : il se fut trainé, alors, comme un oiseau à qui l'on a coupé les ailes. Ce qu'il fallait à ce génie facile et original, à son allure vive et impétueuse, c'était la liberté, la liberté entière ; c'était un champ vaste, ouvert devant lui, où il put prendre l'essor sans obstacle ni entrave. Alors il triomphait : il s'en allait prodiguant les richesses de son imagination ; son âme émue s'élevait aux grandes pensées, aux grands mouvements de l'éloquence : du feu de l'improvisation jaillissaient des éclairs !

De tels discours, faits sur l'heure, sont loin sans doute de pouvoir être comparés aux grandes compositions oratoires ; ils ne peuvent avoir, aux yeux de la critique, d'autre mérite que celui d'offrir assez d'inspirations heureuses pour faire oublier bien des défauts ; mais il n'en faut pas davantage pour la gloire d'un orateur ; car la plus haute, la plus vive éloquence n'est souvent qu'un élan rapide et soudain de l'âme. Les sermons de M. Ducharme n'avaient pas ce plan régulier, cette force de raisonnement qui caractérise les chefs-d'œuvre de Bourdaloue ; mais l'on se tromperait étrangement si l'on ne voulait y voir qu'un assemblage d'idées incohérentes, fruit d'un cerveau exalté. C'étaient des ébauches, il est vrai, mais des ébauches de maître, pleines de beautés réelles, et où la verve et l'entrain du discours ne permettaient guère de s'arrêter sur les négligences. Il faut bien qu'il en soit ainsi ; car autrement pourrait-on s'expliquer la puissance de persuasion qu'avaient ces discours, tout improvisés qu'ils étaient ; puissance attestée par autant de témoins que M. Ducharme eut d'auditeurs ? Il ne nous reste aucun de ses sermons : mais qu'est-il nécessaire ? L'impression qu'ils produisaient est encore vivante dans les souvenirs ; certains mouvements, certaines exclamations sont demeurées dans la mémoire de ceux qui les entendirent, et semblent retentir encore avec cette force et cet accent que l'orateur savait leur donner. Aujourd'hui même, après vingt et trente ans, on voit des vieillards s'attendrir au seul souvenir de cette éloquence qui les passionnait autrefois !

N'ayant jamais de plan arrêté d'avance, M. Ducharme avait

toute liberté pour choisir ses moyens d'action et les varier selon les circonstances : aussi savait-il toujours se mettre en harmonie avec son auditoire et approprier sa parole aux besoins du moment : c'était peut-être le côté le plus remarquable de son talent. D'un coup d'œil rapide et sûr, il sondait le terrain où il devait se placer, et saisissait le point précis qui devait attirer ses efforts et déterminer son triomphe sur les esprits et les cœurs. Les mouvements de son éloquence se distinguaient par la justesse et l'à-propos ; et, pour être le plus souvent imprévus, ils n'en étaient que plus puissants. Le fait suivant pourra faire comprendre comme il savait tirer de prime abord des entrailles du sujet les idées et les sentiments les plus propres à persuader.

En 1845, les RR. PP. Oblats donnèrent une mission à Ste. Thérèse, à la grande satisfaction de la paroisse, mais un peu, il faut le dire, contre la volonté de M. Ducharme. Il affecta une indisposition qui l'obligeait de garder la chambre, et ne parut point à l'église. Toutefois, on put le déterminer, quoique avec peine, à assister à la rénovation des promesses du baptême, qui eut lieu après les premiers jours de la retraite. C'était vers le soir : la foule encombra l'église, et chacun tenait à la main un cierge allumé. M. Ducharme, revêtu des habits sacerdotaux, était assis sur le marche-pied de l'autel ; debout, à ses côtés, étaient rangés plusieurs prêtres des paroisses voisines. Le Supérieur de la mission monta en chaire : il expose brièvement les vérités de la religion et les principaux devoirs du chrétien ; puis se tournant vers l'autel, il interpelle M. Ducharme : il lui demande s'il peut répondre pour ses paroissiens, s'il peut donner sa foi qu'ils ne violeront pas ces promesses solennelles, ces engagements sacrés qu'ils vont renouveler devant Dieu et devant les hommes... Il se fit alors un moment de silence... puis M. Ducharme prit la parole d'une voix grave, entrecoupée, où se trahissaient la tristesse et l'anxiété :

“ Mon Père, votre question me jette dans un cruel embarras ; j'hésite à vous répondre... je ne sais si je dois me taire ou parler... Mon âme est agitée de sombres pressentiments... Je connais tous ceux qui sont ici présents ;... je les ai baptisés pour la plupart. J'ai reçu les promesses que d'autres ont faites pour eux sur les fonts baptismaux, mais qu'ils ont renouvelées eux-mêmes le jour de leur première communion. Plus tard, en s'approchant encore de la sainte table, que de fois n'ont-ils pas juré à Dieu un amour éternel ?... Et moi, après avoir été témoin de toutes ces promesses, j'ai été témoin d'autant d'infidélités... En voyant le passé, je tremble pour l'avenir, et si je n'écoute que ma triste expérience, non, mon

Père, non, je ne puis vous répondre... Si à de nouvelles promesses doivent se joindre de nouvelles infidélités, mes paroissiens n'en seront que plus coupables... Je ne veux pas prendre sur moi la responsabilité de leurs fautes... Non, mon Père, je ne puis vous répondre....."

Il y eut encore un moment de silence. M. Ducharme paraissait abattu sous le poids de ses tristes pensées : et ses paroles, le ton de sa voix, son air agité et inquiet laissaient peser sur l'auditoire une anxiété profonde. Peu à peu le courage du vieillard parut se ranimer, et il reprit la parole :

"Où, mon Père, votre question m'embarrasse, et j'hésite de plus en plus à vous répondre... Et cependant, je le vois, s'il fut jamais pour mes paroissiens une occasion propre à leur inspirer une résolution forte et généreuse, c'est bien l'époque de cette retraite, où, par la miséricorde de Dieu et le zèle de courageux missionnaires, toutes les âmes ont été touchées de la grâce et déplorent amèrement le passé... Ces heureuses dispositions peuvent me rassurer pour l'avenir. D'ailleurs, je connais tous mes paroissiens... s'il en est de mauvais, je sais aussi qu'il en est de bons... ; s'il y a parmi eux des âmes faibles et lâches, il y a aussi des âmes fidèles, toutes dévouées au service du bon Dieu. Je ne dois pas les contrister. Je ne dois pas oublier non plus que je suis père et que tous mes paroissiens sont mes enfants... s'ils sont faibles, mon devoir est d'aider leur faiblesse, de relever leur courage et non de les désespérer... Je connais aussi les miséricordes du Seigneur ; j'aime à croire qu'il leur accordera la grâce de la persévérance... Mon Père, adressez-vous donc à eux avec confiance ; je m'unirai à eux pour répondre de cœur plutôt que de bouche, et j'espère qu'ils seront fidèles à leurs promesses."

L'émotion était grande dans l'assemblée : des larmes mouillaient tous les yeux. Le missionnaire, ému lui-même, parut hésiter un instant à reprendre la parole, tant il avait été frappé de cette éloquence, si vive et si naturelle à la fois !

On me saura gré, je l'espère, d'avoir reproduit de cette allocution les idées qui sont restées dans la mémoire ; on y verra, si je ne me trompe, que l'écho, même lointain et affaibli, d'une voix éloquente n'est jamais sans charme. Et si l'on remarque qu'en 1845, M. Ducharme touchait à la vieillesse, on pourra se faire une idée de ce qu'il devait être dans la force et la maturité de son talent. C'est alors que l'on croira sans peine qu'il tenait, pendant des heures entières, son auditoire muet et transporté sous l'empire de sa parole !

M. Ducharme possédait au plus haut degré le talent de remuer le cœur et de saisir l'imagination. Les sujets où il réussissait le mieux étaient ceux qui comportent les grands tableaux et les grands mouvements. C'était la mort, le jugement, l'éternité, l'enfer, le paradis. Il savait tirer de ces sujets des ressources merveilleuses pour agir sur les âmes : il n'en faudrait pas d'autre preuve que ce témoignage d'un grand évêque, Mgr. de Nancy, qui, après avoir entendu M. Ducharme prêcher sur l'enfer, se plaisait à dire en le saluant : "Voici l'homme qu'on aime à voir, mais qu'on aime encore mieux entendre." Notre orateur affectionnait les grands sujets dont je viens de parler ; il y revenait tous les ans, à peu près aux mêmes époques, et c'était toujours avec le même succès. Le silence profond de l'auditoire, tous ces regards fixés sur l'orateur, ces larmes et ces soupirs, attestaient assez que l'éloquence triomphait.

M. Ducharme communiquait à son auditoire toutes les passions qui l'agitaient lui-même. On disait de lui qu'il pouvait faire pleurer ou rire comme il le voulait, et de fait il en était de ses discours comme de toutes les choses de la vie humaine : le rire s'y trouvait souvent à côté des larmes. De la crainte salutaire des jugements de Dieu, de cette componction qui brise les cœurs pénitents, il faisait passer à la joie, à l'espérance, par un mouvement subit, sans presque de transition. D'un fait qui avait provoqué l'hilarité de son auditoire, on le vit un jour tirer des réflexions si touchantes qu'elles émurent jusqu'aux larmes !

C'était dans l'évangile du dimanche que M. Ducharme trouvait le sujet le plus ordinaire de ses instructions. Il en prenait un texte, l'expliquait, le commentait et en tirait des conclusions pratiques appropriées aux divers besoins de sa paroisse. Il paraissait avoir étudié beaucoup l'Écriture Sainte ; il en citait à chaque instant des passages ; il rappelait à propos les vertus des saints personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'histoire de Joseph, de Job, de la chaste Suzanne lui fournissait des réflexions pleines de charme et d'intérêt.

Aux fêtes, il traitait les grands mystères de la religion. Le Jour des Morts il trouvait des accents déchirants pour implorer la pitié en faveur des pauvres âmes du purgatoire. Avec quel silence

religieux il était écouté, le Vendredi-Saint, quand il faisait le récit de la Passion ! Quel mouvement dans l'auditoire, que de larmes, quand il élevait entre ses mains le bois de la croix et conviait les fidèles à l'amour de ce Dieu qui les avait tant aimés ! Au jour de Pâques, il se plaisait à mettre sous les yeux toutes les circonstances de la Résurrection. On se rappelle encore avec quel naturel et quelle vivacité il peignait l'inquiétude, la surprise et la joie des saintes femmes !

L'explication de l'Évangile l'amenait à parler des devoirs du chrétien. Il tonnait contre le blasphème, l'ivrognerie, l'impudicité, et présentait ces vices sous des couleurs si noires qu'il inspirait aux autres l'horreur qu'il en avait lui-même. On se rappelle entr'autres les rudes leçons qu'il donnait aux ivrognes : il avait acquis sur eux tant d'empire, qu'il pouvait impunément les faire mettre à genoux et briser leurs bouteilles sous leurs yeux.

M. Ducharme prêchait bien haut le respect et l'obéissance que les enfants doivent à leurs parents. On voyait qu'il avait été élevé dans les plus nobles sentiments de la piété filiale. Ses sermons étaient accompagnés ordinairement d'un trait qui laissait une impression profonde. Dans une paroisse que nommait M. Ducharme, un jeune homme s'était éloigné de sa famille, comme un autre prodigue, pour chercher ailleurs plus de liberté. Au bout de quelques mois, agité par les remords de sa faute et les souvenirs de la maison paternelle, il se décide à revenir auprès de ses parents. C'était à la fin de l'hiver : la glace était dangereuse sur le St. Laurent, car la débacle menaçait. Malgré le péril, le jeune homme se hasarde sur le fleuve. Il a à peine atteint le milieu de la traversée, que la glace se met en mouvement avec un bruit sourd semblable au roulement du tonnerre. Surpris au milieu des glaçons qui se brisent et s'entrechoquent les uns contre les autres, le jeune homme fait des efforts inouïs pour se dérober à l'abîme qu'il voit à chaque instant s'entrouvrir sous ses pieds ; mais l'espérance de revoir bientôt ses parents ranime son courage et redouble ses forces. Cependant, au bruit de la débacle les gens des environs étaient accourus sur le rivage ; ils aperçoivent ce jeune homme qui se débat au milieu des glaces flottantes et implore du secours avec des cris déchirants. Vaine prière ! il est impossible de parvenir jusqu'à lui. Au milieu de cette foule immobile et muette d'horreur, se trouvent les parents du malheureux jeune homme : ils reconnaissent leur fils, le fils reconnaît son père et sa mère qui lui tendent les bras : faible secours dans un tel péril, mais le seul que leur tendresse permet de lui donner ! Témoins impuissants de

cette lutte affreuse contre la mort, ils sont là, immobiles, priant pour leur fils et l'encourageant de la voix et du geste ; mais lui, succombant à la fatigue, laisse bientôt échapper le glaçon qu'il tenait encore et disparaît pour toujours sous les flots !

C'était là un des traits que M. Ducharme se plaisait à raconter et qu'il accompagnait de tout le prestige de son débit, afin d'inspirer aux enfants rebelles la crainte des jugements de Dieu. Le fait était présenté avec des couleurs si vives, que l'auditoire demeurait saisi de terreur, croyant presque assister à cette scène déchirante.

C'était encore un talent de M. Ducharme de narrer avec une rare perfection. Il se représentait vivement toutes les circonstances d'un fait et les peignait de même. Les personnages apparaissaient avec leurs sentiments, leur air, leur langage. On croyait les voir, et la perfection du débit rendait encore le charme plus complet.

Notre orateur terminait souvent ses sermons par une invocation à la Ste. Vierge. Comme il s'arrêtait avec amour sur cette figure douce et sereine de Marie ! Il fallait le voir alors, le visage enflammé, les yeux pleins de larmes et tournés vers le ciel ; il fallait l'entendre de sa voix émue prononcer cette prière, qui, inspirée par la confiance la plus vive, s'échappait de son cœur comme un jet de flamme !

M. Ducharme n'avait pas seulement les grands sujets à traiter dans son église. Le pasteur, pour sauver les âmes, doit se faire tout à tout, comme Jésus-Christ. Il est là, dans sa paroisse, comme une sentinelle vigilante, toujours attentif pour découvrir et déjouer les ruses de l'ennemi, toujours prêt à arracher l'ivraie, aussitôt qu'elle se montre dans le champ du père de famille. Les sollicitudes du ministère obligeaient donc souvent M. Ducharme de descendre à des détails vulgaires dans les avis qu'il donnait à ses paroissiens. C'était merveille alors de le voir se tirer d'affaire, en se jouant pour ainsi dire des difficultés de son sujet. Il n'y avait pas de chose si petite et si mesquine pour laquelle il ne sut trouver un mot piquant, une tournure élégante qui déguisait parfaitement la pauvreté du sujet. Il pouvait réellement dire tout ce qu'il voulait en chaire : c'était un droit qu'il s'était acquis par son talent, et que personne ne songeait à lui contester. Les auditeurs, même les plus exigeants, lui pardonnaient volontiers toutes ses hardiesses pour le tact infini avec lequel il traitait et les hommes et les choses.

Il eut souvent à toucher des matières délicates : il lui arriva rarement de se compromettre. Il ne se gênait pourtant en aucune manière, mais il avait un singulier talent : c'était de pouvoir aller jusqu'à l'extrême limite de la prudence sans la dépasser. Il cher-

chait même parfois le péril, pour avoir l'occasion de s'y soustraire par un tour de force. Souvent on le voyait prendre un malin plaisir à mettre en jeu la sagacité de son auditoire. Soudain, au milieu de la surprise générale, il tombait sur un sujet scabreux, hérissé d'écueils ; un seul mot pouvait le compromettre, et ce mot semblait à chaque instant vouloir s'échapper de ses lèvres ; on craignait, on tremblait pour l'imprudent orateur, et lui, que faisait-il ? il se moquait du danger, il tournait longtemps autour du précipice, et au moment où l'on croyait l'y voir tomber, il était déjà loin, se riant de ces craintes chimériques !

A un cœur sensible aux plus délicates émotions de l'âme, M. Ducharme joignait un esprit fin et caustique qui le servait à merveille pour l'ironie. Aussi ne se faisait-il pas faute d'employer cette arme contre les fauteurs de désordre et les esprits faux qui sont ordinairement en lutte avec leur curé. Il ne leur épargnait pas les sarcasmes les plus amers ; mais toutefois, en dévoilant les desseins perfides, en critiquant les travers d'esprit, il savait ménager les personnes. Sur ce point il était d'une réserve et d'une prudence qui lui conciliait, sinon l'affection, du moins l'estime et le respect de tous.

En 1837, lorsque sa paroisse était travaillée en tous sens par les meneurs de l'insurrection, il prêcha fortement le respect dû à l'autorité. Il le fit pourtant sans s'aliéner les patriotes : placé sur un terrain neutre, il parut agir comme conciliateur entre les deux partis, et sut se rendre utile aux uns et aux autres. Quand le mouvement eut été comprimé par le fer et la flamme, son intervention auprès des chefs militaires contribua puissamment à sauver ses paroissiens les plus compromis.

Ce que M. Ducharme ne pouvait emporter de haute lutte, il le gagnait par l'adresse et l'insinuation. Son auditoire étant à peu près toujours le même, il savait comment le prendre et n'était jamais à bout de ressources. Par un détour habile, une louange ou un reproche ménagé à propos ; en s'adressant tour à tour aux sentiments d'honneur et de religion, il triomphait de toutes les résistances, et faisait toujours accepter ses idées et ses plans. C'est ainsi qu'il parvint à intéresser toute sa paroisse en faveur de son collège, et en obtint des secours pour la construction des bâtisses qu'il dut entreprendre.

Il est facile de concevoir quelle heureuse influence pour le bien dut exercer une parole aussi sage et aussi puissante. Quand M. Ducharme arriva à Ste. Thérèse, il régnait de graves désordres dans cette paroisse, composée de gens ignorants et grossiers. Le nouveau

curé en imposa tout d'abord par la force de son éloquence. Ses paroissiens l'admirent, prirent du plaisir à l'entendre, et finirent bientôt par l'aimer comme un père. Ce n'est pas qu'ils eussent avec lui ces rapports intimes et familiers qui engendrent naturellement l'affection : au contraire, ils ne le voyaient guère qu'à l'autel, au confessionnal et en chaire ; mais l'ascendant de sa parole, qu'ils entendaient souvent, suffisait pour établir entre eux et lui l'union de pensées et de sentiments qui est le lien solide de l'amitié. Dès lors, M. Ducharme put obtenir tout ce qu'il voulut : à sa voix, les désordres cessèrent ; la crainte d'encourir ses reproches retint dans le devoir ceux que la persuasion ne pouvait gagner, et en peu d'années la paroisse fut régénérée tout entière. Bien plus, les habitants de Ste. Thérèse se firent dans les paroisses voisines une telle réputation de régularité et de vertu, que leur présence suffisait quelquefois pour arrêter le scandale. " Prenons garde à nos paroles, se disaient les libertins, voici un homme de Ste. Thérèse." N'est-ce pas là le plus bel hommage à rendre aux sermons d'un curé ?

L'éloquence de notre orateur était éminemment populaire ; il prêchait pour son auditoire et pour sa paroisse ; mais il n'y avait rien dans son langage de trivial ou de commun. Il connaissait parfaitement la langue et savait la manier avec une habileté que l'improvisation même la plus rapide ne pouvait mettre en défaut. L'expression juste lui échappait rarement. Sa phrase était correcte, élégante et polie : il se piquait de beau langage et d'atticisme, même dans la prononciation. Certaine paroisse où l'on se permit de le trouver en faute sur ce point, peut se rappeler encore quelle rude leçon elle reçut du malin prédicateur, qui n'entendait pas toujours le badinage !

M. Ducharme prêchait ordinairement de l'autel et revêtu des habits sacerdotaux. Il pensait sans doute que la pompe de ces habits sacrés ajoute à la dignité du prédicateur et impose plus de respect pour sa parole. Toujours est-il qu'il montait rarement en chaire ; il semblait s'y trouver mal à l'aise et dans une position qui nuisait à sa contenance oratoire. De l'autel, sa voix parvenait claire et distincte à tous ses auditeurs. La première fois qu'il parla dans son église, on raconte que tous les hommes à peu près laissèrent leurs banes et s'approchèrent de la balustrade, pour être mieux à portée de l'entendre. Il laissa faire, parla le mieux qu'il put, et quand il eut fini :

" Mes enfants, leur dit-il, je vous remercie de l'attention que vous apportez à m'écouter ; vous me donnez l'espérance que vous

profiterez de mes sermons ; mais à l'avenir, je vous prie de rester dans vos bancs, et je vous promets que vous m'entendrez."

Le curé tint parole, et les paroissiens ne se dérangèrent plus. M. Ducharme passait sans effort des tons les plus graves aux plus aigus. Les exercices de musique, auxquels il s'était livré dès l'enfance, avaient contribué à rendre sa voix très-souple et très-flexible ; il en faisait ce que peut faire de son instrument le musicien le plus habile. Il avait surtout un talent merveilleux pour la ménager et l'harmoniser avec les idées qu'il avait à exprimer. On conçoit alors quelle devait être la puissance de cette voix dont le timbre seul avait déjà quelque chose de saisissant. Dans les mouvements pathétiques, elle avait pour aller au cœur des accents pénétrants. S'agissait-il d'inspirer l'horreur ou l'effroi, elle rendait un son sourd et lugubre qui faisait frémir. Aussi, faut-il l'avouer, sa voix heureuse était pour beaucoup dans les succès de notre orateur : il lui devait en partie cette force et cette onction qui faisaient le plus beau caractère de son éloquence. Il était réellement *orator ab ore*.

M. Ducharme gesticulait peu : même dans la chaleur du débit, on voyait rarement son bras se déployer tout entier. Mais ce défaut d'action, si c'en est un, était amplement compensé par l'expression de sa figure. On pouvait lire sur ses traits le jeu des diverses passions qui agitaient son âme. Dans les grands mouvements, son visage enflammé rayonnait, et semblait presque offrir quelque chose d'inspiré. Son regard était d'une vivacité singulière, soit qu'il se reposât avec les pensées douces et gracieuses, soit qu'il s'allumât sous l'influence d'une forte émotion.

Pour donner plus de puissance à sa parole, M. Ducharme ne négligeait aucun moyen de l'art : il ne dédaignait pas même ce qu'on pourrait appeler les *ruses du métier*, et c'est ainsi qu'il produisait souvent des effets semblables à des coups de théâtre. Il savait employer à propos les soupirs étouffés, les éclats de voix, les suspensions brusques qui forcent l'auditeur de s'arrêter sur une pensée dominante. Il lui arrivait souvent de terminer brusquement son discours par un mot qui renfermait une exhortation vive ou menaçante : "Réfléchissez !... Tremblez !"..... Quelquefois encore on le voyait se tourner vers l'autel et saisir précipitamment le missel : "Ce n'est pas moi qui vous parle, s'écriait il alors, c'est Dieu lui-même : écoutez l'Évangile !"

III

J'ai parlé de M. Ducharme comme prédicateur : mais il n'était pas éloquent seulement dans la chaire. On peut distinguer deux hommes dans un véritable orateur : l'un qui parle de haut, juge, conseille, dissuade avec force et autorité, domine un nombreux auditoire par la pompe du langage, par les grandes figures et les grands mouvements de l'éloquence ; l'autre sur un moindre théâtre, dans le commerce ordinaire de la vie, plaît, intéresse, charme par la vivacité de son esprit, sait instruire avec simplicité et gaieté, donner un conseil, faire un reproche avec autant de tact que de finesse. Or ces deux hommes se trouvaient dans M. Ducharme : l'orateur public et l'orateur privé. L'un se montrait en chaire à sa paroisse assemblée ; l'autre paraissait dans le cercle intime de ses amis, et surtout de ces jeunes gens dont il avait fait ses élèves, ou plutôt ses enfants. Au milieu de cette famille réunie autour de lui comme un auditoire toujours prêt à l'entendre, M. Ducharme parlait comme père, directeur, surveillant, professeur : il parlait donc beaucoup et par devoir et par plaisir ; et l'on peut se figurer quelle puissance devait avoir sur ces jeunes têtes et ces jeunes cœurs cette parole vive, que relevait encore la dignité du prêtre ! Son influence morale s'exerçait surtout dans les lectures spirituelles, où, soit dit en passant, on ne lisait presque jamais ; car quel livre eût pu remplacer auprès de ses élèves la voix de M. Ducharme ? Donnait-il un conseil, c'était en l'appuyant de raisons si fortes, si pressantes, si insinuantes, qu'il fallait se ranger de son avis. Avait-il un reproche à adresser, il faisait trembler quelquefois par le feu de son regard et par la sévérité foudroyante de ses paroles ; mais le plus souvent il grondait, menaçait quelque peu, se plaignait beaucoup, et les larmes aux yeux, de sa voix la plus tendre, faisait sentir la blessure qu'on avait faite à son cœur : et ses élèves, que pouvaient-ils faire alors, sinon pleurer avec lui, regretter le passé, et promettre pour l'avenir de ne plus contrister un tel père ? A l'heure des jeux, M. Ducharme paraissait encore : on le voyait entouré de ses enfants, causant avec entrain, badinant avec finesse, égayant par ses histoires, dont il était souvent et le conteur et le héros ; il en avait un ample répertoire, et pour juger du charme qu'il savait leur donner, il suffit de se rappeler cette tournure originale d'esprit qui se transmettait, comme un héri-

tage, dans sa famille..... M. Ducharme aimait aussi à faire la classe ; et comment ne l'aurait-il pas aimé ? il y trouvait l'occasion d'instruire et d'amuser ses chers enfants, de se distraire et de s'amuser lui-même. Je ne sais si, dans ses classes, l'agréable ne l'emportait pas sur l'utile, ou si la récréation ne chassait pas quelquefois le travail ; je ne pourrais dire non plus si l'auteur latin, la grammaire ou la rhétorique ne souffraient pas des digressions, des anecdotes et des bons mots fréquents du professeur ; mais voici ce dont je suis certain : M. Ducharme intéressait toujours ses élèves et leur faisait passer des heures délicieuses, tant il avait de ressources dans l'esprit, l'imagination et la mémoire. Il savait leur inspirer de l'émulation et les décidait quelquefois à faire d'énergiques efforts pour le seul plaisir de recevoir une louange de sa bouche.

Je terminerai maintenant par où j'ai commencé. M. Ducharme avait reçu de la nature, ou plutôt de Dieu, toutes les qualités qui font l'orateur : il était doué surtout d'une sensibilité exquise, et c'est ce qui explique les grands succès de son éloquence. Il s'impressionnait facilement et fortement, et ses organes, instrument docile, rendaient de la même manière tous les sentiments qui remplassaient son âme. Ainsi, dans les sujets pathétiques, on voyait bientôt les larmes mouiller ses yeux : il pleurait et ses auditeurs pleuraient avec lui. C'était, comme on le voit, l'application du grand principe de l'art : *Si vis me flere, dolendum est primum ipsi tibi*. M. Ducharme n'avait pas d'autre secret pour agir sur les âmes ; mais, il faut bien l'avouer, c'était aussi le secret de tous les grands orateurs : ils n'étaient éloquents que par le cœur !

A. N.

(Revue Canadienne, Août 1865.)

aussi à faire la classe ;
avait l'occasion d'ins-
raire et de s'amuser
réable ne l'emportait
it pas quelquefois le
latin, la grammaire
sions, des anecdotes
mais voici ce dont je
rs ses élèves et leur
avait de ressources
savait leur inspirer
à faire d'énergiques
mange de sa bouche.
encé. M. Ducharme
toutes les qualités qui
nsibilité exquise, et
éloquence. Il s'im-
rganes, instrument
sentiments qui ren-
hétiques, on voyait
rait et ses auditeurs
oit, l'application du
est primum ipsi tibi.
agir sur les âmes ;
de tous les grands
ur !

A. N.

ne, Août 1865.)

